Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026 28 AVR. 2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260423-2026_167-AI

ERQUY
L'air qu'il vous faut !

République Française
Département de Côtes d'Armor

Commune d'Erquy
- :- :- :-
Mandat Municipal 2026-2032
Délégation de fonction et de signature
A
Monsieur Michel PESLIER
1er Adjoint
- :- :- :-
Arrêté Municipal N°2026-167

Le Maire de la commune d'Erquy,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-18, et suivants, conférant au maire la faculté de déléguer par arrêter une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 élisant le Maire.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 20 mars 2026 fixant le nombre des adjoints,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 20 mars 2026 portant élection des adjoints,

Considérant que pour faciliter l'organisation des services, et pour permettre une parfaite continuité du service public, il convient de donner délégation de fonction et de signature à Monsieur Michel PESLIER, 1er Adjoint municipal,

ARRÊTE :

Article 1er : Délégation est donnée à Monsieur Michel PESLIER, 1er Adjoint au maire, à effet au jour de la notification, pour signer tous les documents notamment les bons et lettres de commande, les mises en demeure, les courriers, les rapports, les pièces contractuelles pour intervenir dans les domaines concernant :

SR

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le 28 AVR. 2026
ID : 022-212200547-20260423-2026_167-AI

L'ECONOMIE LOCALE, JURIDIQUE

Il sera amené à exercer les fonctions suivantes :

Juridique

Représentant de la commune auprès des juridictions de l'ordre judiciaires et administratives.
Signer les courriers juridiques des actes entrants dans le périmètre juridique et judiciaire.
Gestion du contentieux en matière du droit de l'urbanisme
Signature notamment des titres de recettes, mandats de paiement, bordereaux.

Urbanisme

Autorisation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
Protection du Cordon Littoral : Travaux de Génie Civil Maritime (Enrochements, Endigages)
Droit de préemption sur les commerces, les maisons ou lots dans les lotissements (DPU)

Interactions économiques du Territoire

Référent à Lamballe Terre et Mer (LTM) pour le Développement Économique
Référent Municipal pour la Coproduction des Aides Économiques d'Urgence

Emploi et Prospection Économique

Référent LTM pour les Zones d'Activités Industrielles, Artisanales et Commerciales
Ciblage, recherche et aide à l'implantation d'entreprises
Pilotage des actions sur l'emploi et l'intégration

Agriculture

Dossiers agricoles
Industrie agro-alimentaire de la filière
Suivi des installations de nouveaux agriculteurs
Référent en relation des institutions agricoles
Référent des autorités de tutelle, organismes consultatifs et chambres consulaires

Pêche et Aquaculture

Aquaculture et Cultures Marines
Pêche artisanale, semi-hauturière et hauturière
Industrie agro-alimentaire de la filière

SR

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026 28 AVR. 2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260423-2026_167-AI

Formalisation et suivi du plan d'actions sectorielles
Référent des autorités de tutelle, organismes consultatifs et chambres consulaires

Plaisance : Orientations Stratégiques (OS)
Politique générale de la Plaisance des deux ports d'Erquy
Economie Locale

Ports de Plaisance et Infrastructures Portuaires
Référent Plaisance pour la Gestion des Mouillages
Référent Plaisance pour le suivi assurantiel des Dossiers Sinistres
Administration patrimoniale des infrastructures affectées à la Concession plaisance
Référent auprès des utilisateurs de la Maison de la mer et évènements nautiques

Plages et baignades
Surveillance et propreté des plages communales
Suivi de la qualité des eaux de baignade

Emploi et dynamique Économique
Promotion et dynamisation de l'économie artisanale et commerciale
Promotion et dynamisation des services économiques et sociaux
Formalisation et suivi du plan d'actions sectorielles
Référent municipal des commerces ambulants
Organisation du marché hebdomadaire

Sport
Délégué au sport
Référent football, handball, tennis
Toutes les activités en lien avec le sport
Définition de la Politique des Sports et des Loisirs

Nautisme
Définition de la Politique du Nautisme
Administration patrimoniale et Gestion des équipements nautiques Municipaux

Hébergements touristiques
Administration générale des campings municipaux
Suivi de la labellisation des structures de l'hôtellerie de plein air
Projets et partenariats territoriaux d'hébergement touristique (en lien avec l'UNAT)
Référent solution d'accueil pour l'hébergement des saisonniers

Evènementiel
Grandes Manifestations Sportives et de Loisirs (Landes et Bruyères)
Grandes Manifestations Nautiques

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260423-2026_167-AI
28 AVR. 2026

Article 2 : Lorsque la délégation entraîne une signature, la signature de l'adjoint sera précédée de la mention « Pour le Maire par délégation »

Article 3 : Cette délégation est accordée dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur et sous le contrôle du Maire.

Article 4 : Monsieur Michel PESLIER devra rendre compte régulièrement auprès du Maire de l'exercice des fonctions qui lui sont déléguées.

Article 5 : Le Directeur Général des Services de la commune est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressé et transmis au représentant de l'État dans le département.

Article 6 :
Le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux devant le Maire dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication ;

- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, conformément aux articles R.421-1 et suivants du Code de justice administrative.

Fait à Erquy, le 23 avril 2026.

Le Maire

Sylvain RENAUT

MAIRIE D'ERQUY
CÔTES D'ARMOR

Notifié à Michel PESLIER, le 27 Avril 2026

Michel PESLIER